



FORESTVILLE

SERVICE D'URBANISME

1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0
418 587-2285 poste 5101 - urbanisme@forestville.ca

Réservé à la Ville
Demande : _____

Formulaire de demande de certificat d'autorisation CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire Requérent (Procuration nécessaire)

Nom : _____

Courriel : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Même site que le demandeur Autre (compléter ici-bas)

Numéro de lot ou # civique : _____

Rue : _____

Réservé à la Ville

Zone : _____

Matricule : _____

UTILISATION DU BÂTIMENT

Résidence Chalet Autre : _____

TYPE D'INSTALLATION

Puit artésien Scellé - Scellement étanche supervisé par un professionnel

Puit de surface

Pointe filtrante Scellée

Type de tubage (norme) : _____

Diamètre intérieure : _____ Longueur : _____ Profondeur : _____ Hauteur : _____

Coordonnées X : _____ Coordonnées Y : _____ Coordonnées Z : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Capacité de l'ouvrage de captage : inférieur à 75 m³ /jour supérieur à 75 m³/jour

Destiné à la consommation humaine : Oui Non - Nombre de personnes desservies : _____

Destiné à la consommation animale : Oui Non

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX

Valeur des travaux : _____ \$

Date prévue du début des travaux : _____ de la fin des travaux : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Auto-construction (propriétaire)

Nom de l'entrepreneur : _____ No. RBQ. _____

Responsable des travaux : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

DOCUMENTS REQUIS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Certificat de localisation avec implantation et mesures de l'installation de captage des eaux souterraines.
- Si vous n'êtes pas connecté à l'égout municipal, vous devez compléter une demande de permis de traitement des eaux usées.
- Soumission de l'entrepreneur.
- Une copie de l'acte notariée si demandée.
- Une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire

DOCUMENTS À TRANSMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX

- Rapport de forage
- Rapport de conformité des travaux

FRAIS POUR L'ÉMISSION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Le tarif exigé pour l'émission d'un certificat d'autorisation de captages des eaux souterraines est de **30.00 \$**

Suite à la réception de votre demande ainsi que **TOUS** les documents requis, si la demande est conforme aux règlements en vigueur, la Ville a un délai maximum de 45 jours pour émettre le permis.

Le permis et les documents requis peuvent être envoyés à l'adresse suivante : urbanisme@forestville.ca

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT

Je, _____ (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans et informations tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant : _____ Date : _____